

Chastre, le 16 février 2015

Conformément à l'article L.1122-13, § 1<sup>er</sup> du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer

M. H. RYCKMANS.....

pour la première fois à la séance du Conseil communal qui aura lieu le **24 février 2015** à **18 heures** à la Maison communale, 71 avenue du Castillon à 1450 Chastre.

### ORDRE DU JOUR

\*\*\*\*\*

#### SEANCE PUBLIQUE

1. Procès-verbal de la réunion du 26 janvier 2015 : approbation (vote)
2. Aménagement d'un espace co-accueillant : marché de travaux : principe, mode de passation de marché, cahier spécial des charges : arrêt (vote)
3. Marché de fournitures : achat d'une balayeuse aspirante : coût du marché : décision (vote)
4. Marché de fournitures : achat de jardinières : principe, mode de passation du marché, cahier spécial des charges : arrêt (vote)
5. Règlement de police relatif à la protection contre l'incendie et l'explosion : arrêt (vote)
6. CPAS : démission d'un Conseiller du CPAS : prise d'acte.

#### HUIS CLOS

7. Personnel enseignant : désignations : ratification (vote)

Pour le Collège communal,  
Par ordonnance :

Le Directeur général,



  
Y. CHARLIER

Pour le Bourgmestre  
empêché,  
La Première Echevine,

  
F. GENDARME